



## Procès Kamerhe :

*La diaspora congolaise soutient le « renouveau de la Justice » en RDC*

*Mots-clés : Procès Kamerhe ; Diaspora congolaise ; Félix Tshisekedi ; politique congolaise*

**Justin M. Ndandu**

*Depuis mars 2020, la diaspora congolaise est en émoi, et une fois de plus, la toile s'est enflammée. Un procès anti-corruption sans précédent s'est ouvert en République démocratique du Congo. Sur le banc des accusés : le principal allié du chef de l'État congolais, son directeur de cabinet, Vital Kamerhe Lwa Kaningini. Des acteurs politiques ayant un fort ancrage en diaspora, en Belgique particulièrement, depuis 2011, n'ont cessé de se mobiliser pour en appeler à un renouveau de la gouvernance et de la politique congolaise. Retour sur un procès qui est aussi celui de l'histoire de la diaspora et de son rôle central dans la politique congolaise depuis 1960.*

### **La Belgique, centre névralgique de la politique congolaise en diaspora**

La diaspora congolaise de Belgique a souvent été, à tort ou à raison, identifiée comme l'élite de la diaspora congolaise. Cette représentation a été forgée par l'histoire des migrations congolaises, l'absence de cadres en 1960, du fait de la colonisation, le retour des étudiants formés dans l'ancienne métropole pour occuper de hautes fonctions dans le gouvernement, les institutions publiques ou les entreprises privées. De fait, la Belgique a constitué un espace de refuge, mais aussi de transit jusque dans les années 1980 pour les Congolais qui, sitôt leurs études terminées, repartaient au pays. Parmi eux, de nombreux acteurs politiques congolais formé à l'Ulb, l'Ucl, l'Ulg, etc.

Ces mobilités politiques n'étaient pas à sens unique. Dès les années 1970 sous le pouvoir dictatorial de Mobutu, on a vu de nombreux acteurs bannis du régime, s'installer en Belgique et développer des mouvements politiques d'opposition au régime de Mobutu. Certains ont même écrit des ouvrages lors de leur exil belge, notamment Monguya<sup>1</sup> (L'histoire du Zaïre). D'autres ont ensuite réintégré le régime, comme Nguz Karl-I-Bond<sup>2</sup>, Mungul Diaka, etc. Autrement dit, l'opposition qui a pu s'exprimer dans le domaine des désaccords politiques ou idéologiques est ici plutôt apparue comme une querelle entre-soi, voir comme la

---

<sup>1</sup> Monguya M., L'histoire secrète du Zaïre. Editions de l'espérance, Bruxelles, 1977

<sup>2</sup> Nguz Karl-I-Bond, Mobutu ou l'incarnation du mal zaïrois, R. Collings, 1982 - 201 page

« *négociation* » d'un retour et d'une réinsertion au sein du gouvernement ou des institutions d'État.

Cette forme de mobilisation politique a laissé des traces en particulier en Belgique qui se donne à voir depuis les indépendances comme le centre névralgique du militantisme politique de la diaspora congolaise. Les membres actuels du pouvoir congolais sont en effet fortement liés aux mouvements d'opposition qui, à partir de 2006, ont pris forme d'abord en Belgique, puis en Europe et enfin en Amérique du nord. On les a appelés les Combattants. On se souvient des « *émeutes* », des voitures brûlées, d'une mobilisation sans précédent à Bruxelles, et plus tard en Flandre<sup>3</sup>. Parmi les revendications récurrentes : le changement de régime et l'amélioration de la gouvernance très décriée et qui fait du Congo l'un des pays le plus pauvre du monde (PIB de 495USD par habitant/2019).

Le changement actuel de pouvoir répond à ces attentes, d'autant plus que le président de la république et chef de l'État actuel, « *vainqueur* » de l'élection présidentielle de décembre 2018, est un ancien de la diaspora congolaise de Belgique où il a résidé pendant plus de 30 ans. Cependant, les espoirs mis dans le nouveau pouvoir à changer radicalement le paradigme des échecs successifs ont laissé place à une forte critique de la gestion chaotique du pouvoir et à un désespoir ambiant. Une fois de plus, le scénario semble se répéter : la diaspora est divisée, elle se déchire entre pro-pouvoir et anti-pouvoir.

### **L'affaire Kamerhe et le rôle de la diaspora dans le renouveau de la justice congolaise**

Depuis mars 2020, la diaspora congolaise est en émoi, et une fois de plus, la toile s'est enflammée. Un procès anti-corruption sans précédent s'est ouvert en République démocratique du Congo. Sur le banc des accusés : le principal allié du chef de l'État congolais, son directeur de cabinet, Vital Kamerhe Lwa Kaningini.

Condamné à 20 ans de prison ferme et en détention à la célèbre prison de Makala à Kinshasa depuis le 20 juin, Vital Kamerhe, 61 ans, a été poursuivi avec d'autres dirigeants et collaborateurs du chef de l'État pour le détournement présumé de 57 millions de dollars US destinés au financement des logements sociaux, « *maisons préfabriquées* », l'un des volets des travaux d'urgence des 100 jours du chef de l'État.

« *Jamais dans l'histoire politique congolaise de ces deux dernières décennies, un acteur aussi important de la scène politique ne s'est retrouvé derrière les barreaux* », résumant les experts du Groupe d'études sur le Congo (GEC) de l'Université de New York, rapporte l'agence belge Belga<sup>4</sup>.

Les acteurs politiques mis en cause sont en partie issus de la diaspora et, ou ont été portés par les opposants au régime Kabila. Une opposition qui s'est faite remarquer en Belgique mais aussi dans le monde entier, autour des mouvements que l'on a appelés les « *Combattants* ». Ces deux dernières décennies, ces opposants ont organisé des marches à Bruxelles, Paris, Londres

---

<sup>3</sup> Demart, S. (2013). Emeutes à Matonge et... indifférence des pouvoirs publics?. *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles/Het elektronisch wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel/The e-journal for academic research on Brussels.*

<sup>4</sup> RD Congo: ouverture et report du procès du principal allié du chef de l'Etat, *La Libre Afrique*, 11 mai 2020, <https://afrique.lalibre.be/50227/rd-congo-ouverture-et-report-du-proces-du-principal-allie-du-chef-de-letat/>

ou Montréal..., notamment lors des périodes électorales<sup>5</sup>. Bruxelles a particulièrement constitué le centre névralgique de tous les mouvements en lutte pour l'instauration de la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance. Pendant des années, l'opposition en diaspora a dénoncé la corruption du régime Kabila et appelé à un véritable nationalisme, à l'amour du pays... bref, à une révolution radicale des mentalités qui permettrait une meilleure gestion de la res publica. « *Servir le pays et non se servir* », « *le peuple d'abord* », « *l'État de droit* », « *non à l'impunité* », disaient les slogans à chaque manifestation. En 2018, avec l'accession de Félix Tshisekedi Tshilombo à la magistrature suprême, c'est un membre de la diaspora congolaise de Belgique qui accède au pouvoir. Ce dernier a passé une trentaine d'années de militantisme anti-pouvoir dans le royaume. Tous les espoirs d'une gouvernance orthodoxe de l'État étaient donc permis, d'autant que le nouveau chef de l'État s'est massivement entouré d'opposants dont la plupart sont venus de la diaspora, et notamment de la Belgique.

L'immense espoir de renouveau qui a été suscité au sein la diaspora va cependant très vite être contredit par les pratiques erratiques de gestion des nouveaux dirigeants du pays. On dénonce pêle-mêle des contrats sulfureux, de gré à gré, sans passation de marchés. On parle de détournements de l'argent public et les montants en millions USD donnent du vertige. Les anciens acteurs de l'opposition venus de la diaspora qui donnaient des leçons de gouvernance au pouvoir honni de Joseph Kabila font pire que ceux contre lesquels ils ont mené une lutte acharnée dans leur exil lointain en Belgique, mais aussi ailleurs aux États-Unis, au Canada, en France, etc. Le procès Kamerhe en est l'illustration et nous permet d'interroger l'apport de la diaspora dans l'amélioration de la gouvernance chaotique du Congo depuis son accession à l'indépendance.

### **Un procès inédit**

Les poursuites à l'encontre de Vital Kamerhe entrent dans le cadre d'une vaste enquête anti-corruption supposée marquer le « *renouveau* » de la justice congolaise dans la lutte contre la corruption et l'impunité des élites congolaises depuis l'accession de la République démocratique du Congo à l'indépendance, le 30 juin 1960. L'affaire de la gestion des « *travaux d'urgence des 100 jours* » du chef de l'État a donné l'occasion à la justice congolaise très décriée de redorer son blason longtemps terni par son impuissance à traquer les dérives et les crimes en tous genres qui empêchent tout progrès dans cet immense et riche pays de l'Afrique centrale. L'occasion a été donnée à cette justice de rompre avec un passé d'une inaction chronique : « *l'affaire des travaux d'urgence des 100 jours* » ou « *l'affaire Kamerhe* »<sup>6</sup>.

Nommé directeur de cabinet au lendemain de l'accession du président Félix Tshisekedi Tshilombo à la magistrature suprême, le 24 janvier 2019, Vital Kamerhe a été convoqué, le 8 avril 2020, devant les juges du parquet de Matete. Après une longue audition, ces derniers l'ont mis en détention préventive. Son dossier a été ensuite transféré aux juges du tribunal de Grande Instance de Kinshasa-Gombe où il a comparu avec un « *entrepreneur* » libanais, Jammal Samih, son complice et d'autres hauts fonctionnaires de la présidence de la République. Le directeur

---

<sup>5</sup> Demart, S., & Bodeux, L. (2013). Postcolonial Stakes of Congolese (DRC) Political Space: 50 Years after Independence, *African Diaspora*, 6(1), 72-96. doi: <https://doi.org/10.1163/18725457-12341242>; Garbin, D., & Godin, M. (2013). 'Saving the Congo': transnational social fields and politics of home in the Congolese diaspora. *African and Black Diaspora: An International Journal*, 6(2), 113-130.

<sup>6</sup> Arrestation de Vital Kamerhe en RDC : "La présidence Tshisekedi a géré le programme des 100 jours dans une totale opacité", *TV5 Monde*, 20 avril 2020, <https://information.tv5monde.com/afrique/arrestation-de-vital-kamerhe-en-rdc-la-presidence-tshisekedi-gere-le-programme-des-100-jours>

de cabinet du chef de l'État congolais devait s'expliquer sur l'utilisation des fonds publics destinés au financement des travaux lancés le 2 mars 2019 par le chef de l'État et dénommés "*programme d'urgence des 100 jours*". Considéré comme l'ordonnateur des dépenses, M. Vital Kamerhe était accusé du détournement des fonds destinés à la construction de logements sociaux (4.500 maisons préfabriquées) dans deux casernes des militaires, les camps Kokolo et Tshatshi à Kinshasa ainsi que dans les villes de Kananga au Kasai Central et à Mbuji-Mayi au Kasai-Oriental. Des accusations que l'intéressé a nié en bloc devant le tribunal mais sans convaincre : « *Il n'y a aucun document que j'ai signé sur le décaissement des deniers publics. À quel moment, moi Kamerhe, j'ai détourné, pièces à l'appui, l'argent à la Banque Centrale* ». <sup>7</sup>

### **Longue traversée du désert et retour fracassant**

Vital Kamerhe a été le président de l'Assemblée nationale congolaise pendant la législature de 2007 à 2011. Il perd ses fonctions en cours de mandat en raison d'un désaccord qui l'oppose à l'ancien chef de l'État de l'époque, Joseph Kabila. Ce désaccord porte sur l'opération militaire conjointe qui avait permis, en 2009, l'entrée de l'armée rwandaise sur le territoire congolais pour traquer les rebelles rwandais des FDLR (Forces démocratiques pour la libération du Rwanda). Il s'opposera désormais au pouvoir de Joseph Kabila et connaîtra une longue traversée du désert de 2009 à 2018. Avant les élections de 2018, il devient l'allié de Félix Tshisekedi Tshilombo dans sa conquête du pouvoir.

En décembre 2018, la République démocratique du Congo organise les élections législatives et présidentielle. Selon les observateurs, congolais et étrangers, ces élections ont été entachées de nombreuses irrégularités et fraudes. Le vainqueur de l'élection présidentielle, Félix Tshisekedi Tshilombo, fils de l'opposant historique, Etienne Tshisekedi décédé en Belgique en 2016, a été proclamé vainqueur aux dépens du candidat du pouvoir sortant, Ramazani Shadari, mais surtout du présumé vainqueur, Martin Fayulu Madidi, selon des sources diplomatiques et des ONG<sup>8</sup>. À propos de ces résultats électoraux douteux, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, dira, sur CNews : « *Les élections se sont déroulées à peu près dans le calme, ce qui est une bonne chose, mais il semble bien que les résultats proclamés (...) ne soient pas conformes aux résultats que l'on a pu constater ici ou là, parce que la conférence épiscopale du Congo a fait des vérifications et annoncé des résultats qui étaient totalement différents* »<sup>9</sup>.

### **Accord électoral et de gestion du pouvoir**

Avant les élections, le futur « vainqueur », Félix Tshisekedi Tshilombo avait conclu un accord, électoral et de gestion du pouvoir, avec Vital Kamerhe Lwa Kaningini, le président de l'Union pour le Congo (UNC). Une fois élu, Félix Tshisekedi Tshilombo, a en toute logique nommé son allié électoral et partenaire de l'UNC au poste de directeur de cabinet. Dès leur prise du pouvoir, ils mettent en place un « *programme d'urgence des 100 jours* » défini autour d'un

---

<sup>7</sup> Vital Kamerhe : "Il n'y a aucun document que j'ai signé sur le décaissement des deniers publics", *L'interview CD*, 25 mai 2020, <https://l'interview.cd/vital-kamerhe-il-ny-a-aucun-document-que-jai-signé-sur-le-decaissement-des-deniers-publics/>

<sup>8</sup> Elections au Congo: Human Rights Watch donne Martin Fayulu vainqueur par 47% des voix, *le Soir*, 11 janvier 2019, <https://www.lesoir.be/199996/article/2019-01-11/elections-au-congo-human-rights-watch-donne-martin-fayulu-vainqueur-par-47-des>

<sup>9</sup> RDC : le ministre français des Affaires étrangères estime les résultats « non conformes », *Jeune Afrique*, 10 janvier 2019, <https://www.jeuneafrique.com/701803/politique/rdc-le-ministre-des-affaires-etrangeres-francais-estiment-les-elections-non-conformes/>

ensemble de travaux d'urgence à réaliser. Parmi ces travaux : les « sauts-de-mouton »<sup>10</sup> sur les grands axes de la capitale Kinshasa en proie aux embouteillages monstres, la construction d'écoles, la construction de quelques tronçons de route ici et là, et enfin, la construction des maisons préfabriquées dans deux casernes des militaires à Kinshasa, aux camps Kokolo et Tshatshi, à Kananga dans le Kasai Central et à Mbuji-Mayi dans le Kasai-Oriental, la province d'origine du nouveau chef de l'État.

Tous ces grands projets, à réaliser en 100 jours, ont nécessité le décaissement de dizaines de millions USD pour chaque projet, selon les sources officielles congolaises, notamment deux contrats de 114 millions USD au profit de deux sociétés du Libanais Jammal Samih pour la livraison de 4.500 maisons préfabriquées<sup>11</sup>. Mais contrairement à la loi sur les appels d'offre dont seule l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) a le monopole, la présidence de République à très forte concentration des membres de la diaspora, a décidé de se passer de cette structure de l'État. Tous les appels d'offre inhérents aux marchés des travaux projetés ont été passés et conclus de gré à gré. Comme c'est souvent le cas en République démocratique du Congo, la conclusion de ces marchés, évalués à des dizaines de millions USD, a donné lieu à quelques tours de passe-passe : certaines sociétés choisies pour réaliser les travaux venaient à peine d'être créées, d'autres n'avaient aucune viabilité, telles les sociétés (Samibo et Husmal) de monsieur Jammal Samih, un Libanais de 82 ans qui vit en RDC depuis une cinquantaine d'années. Ce dernier devait livrer les maisons préfabriquées<sup>12</sup>.

### **De l'euphorie à la déception**

Les travaux avaient commencé tambour battant, soutenus par une grande publicité. Les ouvrages promis devaient être livrés 100 jours plus tard. On a vu le chef de l'État et son allié et directeur de cabinet donner le coup d'envoi des travaux ici et là sous les acclamations d'une population apparemment conquise. Trois mois plus tard, l'échéance que s'étaient fixée les nouveaux dirigeants du pays était arrivée à son terme. Mais au moment de dévoiler les ouvrages, quelles n'ont pas été la surprise et la déception des Kinois, et plus généralement des Congolais. Les chantiers couverts par les tôles étaient désespérément vides, ou on avait droit tout juste à de simples balbutiements des travaux, et parfois à une absence totale d'ouvrage. On a d'abord eu droit à la colère de la population kinoise en proie aux embouteillages, qui se sont aggravés suite aux obstructions occasionnées par ces chantiers, puis à celle des populations des provinces auxquelles on avait promis de nouvelles habitations et qui s'attendaient à une amélioration de leur existence.

Les accusations de détournement des fonds publics ont alors commencé à fuser et des ONG, notamment l'ACAJ (l'Association congolaise pour l'accès à la justice) de Maître Kapiamba, l'ASADHO (l'Association africaine pour la défense des droits de l'homme), ont signé une

---

<sup>10</sup> Passage d'une voie de communication par-dessus une autre voie de même nature pour éviter les traversées à niveau dans un croisement

<sup>11</sup> RDC: inquiétude au sujet de contrats attribués à l'homme d'affaires Jammal Samih, *RFI*, 19 juillet 2019, <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20190719-rdc-construction-maisons-prefabriquees-marche-public-jammal-samih-karmod-samibo-husmal>

<sup>12</sup> Procès 100 jours: combatif Samih Jammal clame son "innocence" et dénonce la "jalousie" *Cas-info.ca*, 25 mai 2020, <https://cas-info.ca/2020/05/proces-100-jours-combatif-samih-jammal-clame-son-innocence-et-denonce-la-jalousie/>

pétition afin de voir clair dans ce « *puzzle* »<sup>13</sup>. L'indignation et la pression se sont faites très pressantes, à tel point que certains procureurs, cas exceptionnel en RDC, se sont saisi de ces dossiers afin de faire la lumière sur ce qui s'était passé, et le cas échéant, rétablir l'État dans ses droits. À la surprise générale, le premier à être convoqué au Parquet fut le tout puissant directeur de cabinet du chef de l'État, Vital Kamerhe, le superviseur ou coordonnateur des opérations inhérentes à ce programme des 100 jours. Ce dernier, considéré comme le vice-président de la République, a d'abord opposé un refus de se présenter devant le juge ; il voulait déléguer ses avocats. Refus catégorique de l'autorité de la loi. Mis sous pression et sur l'insistance de la justice, il a fini par se présenter. Après une audition de plus de six heures, le 8 avril 2020, la sentence est tombée : au vu des présomptions de culpabilité, le directeur de cabinet du chef de l'État, le presque vice-président de la République, a été mis en détention préventive ou provisoire à la célèbre prison de Makala. Un monde venait de s'écrouler, un véritable séisme venait de se produire dans ce pays où l'impunité dont jouissent les dirigeants est légendaire. Jamais une telle chose ne s'est produite, ces trois dernières décennies en RDC, pays connu parmi les plus corrompus, selon l'ONG Transparency International<sup>14</sup>.

## **Conclusion**

Cette affaire va-t-elle transformer la mobilisation politique de la diaspora d'autant plus que des membres de la diaspora seraient impliqués dans les détournements de deniers publics? Depuis deux décennies, la révolution numérique a permis aux peuples de s'inviter dans la gestion des affaires publiques. Les Congolais.es massivement partis de leur immense et riche pays pour des raisons d'insécurité ou de pauvreté consécutive à une très mauvaise gestion du pays ont, à défaut de battre le pavé, envahi les réseaux sociaux pour faire entendre leur voix. Faute de se battre sur le terrain au pays, ils ont fait des réseaux sociaux une arène dans laquelle ils font acte de surveillance et parfois, règlent leurs comptes avec le pouvoir de leur pays. De tout ce qui se passe au pays, rien n'échappe à leur vigilance. Les débats sont souvent très vifs à propos de la mauvaise gouvernance de leur pays. Comme lors de la plupart des affaires de ce genre, qui surviennent en RDC, l'affaire du détournement des fonds destinés (des dizaines de millions UDS) aux travaux d'urgence des 100 jours du chef de l'État congolais, a tenu, pendant trois mois, la diaspora congolaise en haleine.

Les audiences du tribunal étaient suivies en direct, sur des chaînes de télévision congolaises émettant sur Internet, par de nombreux Congolais de l'étranger, notamment de Belgique très branchés sur les événements du pays. Les débats sur les réseaux sociaux révèlent un désir collectif de voir la justice sanctionner sévèrement les éventuels coupables pour l'exemple, afin de « guérir » ce pays de la plaie de la corruption, la cause principale de son sous-développement endémique. Il est question de dizaines de millions USD. Le scandale est énorme dans un pays dont les dirigeants passent leur temps à « *quémander* » des miettes auprès des institutions financières internationales, parfois pour financer de banals travaux d'adduction d'eau. L'État de droit tant rêvé par les Congolais doit avoir pour socle une Justice indépendante et le strict respect de la loi. Cependant, dans l'affaire Kamerhe, un constat a été fait : la diaspora congolaise

---

<sup>13</sup> Par exemple, la pétition « Exigeons l'évaluation des travaux de 100 jours au Sud Kivu », [https://www.change.org/p/world-bank-exigeons-l-%C3%A9valuation-des-travaux-de-100-jours-au-sud-kivu-021d75a1-53ce-43ba-b09f-37c2ddfeed32?recruiter=1042108314&utm\\_source=share\\_petition&utm\\_medium=twitter&recruited\\_by\\_id=9c627ae0-4bcd-11ea-85c6-6d9d3134aa3a](https://www.change.org/p/world-bank-exigeons-l-%C3%A9valuation-des-travaux-de-100-jours-au-sud-kivu-021d75a1-53ce-43ba-b09f-37c2ddfeed32?recruiter=1042108314&utm_source=share_petition&utm_medium=twitter&recruited_by_id=9c627ae0-4bcd-11ea-85c6-6d9d3134aa3a)

<sup>14</sup> Voir le site de l'ONG : <https://www.transparency.org/en/countries/democratic-republic-of-the-congo#>

dont des membres sont impliqués dans la corruption ne semble pas être le modèle de gestion qu'elle a toujours prétendu être.

### **Références :**

- Monguya M., L'histoire secrète du Zaïre. Editions de l'espérance, Bruxelles, 1977
- Nguz Karl-I-Bond, Mobutu ou l'incarnation du mal zaïrois, R. Collings, 1982 - 201 page
  
- Demart, S. (2013). Emeutes à Matonge et... indifférence des pouvoirs publics?. *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles/Het elektronisch wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel/The e-journal for academic research on Brussels.*
- RD Congo: ouverture et report du procès du principal allié du chef de l'Etat, *La Libre Afrique*, 11 mai 2020, <https://afrique.lalibre.be/50227/rd-congo-ouverture-et-report-du-proces-du-principal-allie-du-chef-de-letat/>
- Demart, S., & Bodeux, L. (2013). Postcolonial Stakes of Congolese (DRC) Political Space: 50 Years after Independence, *African Diaspora*, 6(1), 72-96. doi: <https://doi.org/10.1163/18725457-12341242>; Garbin, D., & Godin, M. (2013). 'Saving the Congo': transnational social fields and politics of home in the Congolese diaspora. *African and Black Diaspora: An International Journal*, 6(2), 113-130.
- Arrestation de Vital Kamerhe en RDC : "La présidence Tshisekedi a géré le programme des 100 jours dans une totale opacité", *TV5 Monde*, 20 avril 2020, <https://information.tv5monde.com/afrique/arrestation-de-vital-kamerhe-en-rdc-la-presidence-tshisekedi-gere-le-programme-des-100-jours>
- Vital Kamerhe : "Il n'y a aucun document que j'ai signé sur le décaissement des deniers publics", *L'interview CD*, 25 mai 2020, <https://l'interview.cd/vital-kamerhe-il-ny-a-aucun-document-que-jai-signé-sur-le-decaissement-des-deniers-publics/>
- Elections au Congo: Human Rights Watch donne Martin Fayulu vainqueur par 47% des voix, *le Soir*, 11 janvier 2019, <https://www.lesoir.be/199996/article/2019-01-11/elections-au-congo-human-rights-watch-donne-martin-fayulu-vainqueur-par-47-des-des>
- RDC : le ministre français des Affaires étrangères estime les résultats « non conformes », *Jeune Afrique*, 10 janvier 2019, <https://www.jeuneafrique.com/701803/politique/rdc-le-ministre-des-affaires-etrangeres-francais-estiment-les-elections-non-conformes/>
- RDC: inquiétude au sujet de contrats attribués à l'homme d'affaires Jammal Samih, *RFI*, 19 juillet 2019, <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20190719-rdc-construction-maisons-prefabriquees-marche-public-jammal-samih-karmod-samibo-husmal>
- Procès 100 jours: combatif Samih Jammal clame son "innocence" et dénonce la "jalousie" *Cas-info.ca*, 25 mai 2020, <https://cas-info.ca/2020/05/proces-100-jours-combatif-samih-jammal-clame-son-innocence-et-denonce-la-jalousie/>
- Voir le site de l'ONG : <https://www.transparency.org/en/countries/democratic-republic-of-the-congo#>

### **Quelques mots sur l'auteur :**

Monsieur Mayimba Ndandu Justin a obtenu un premier diplôme en journalisme et un deuxième en politique extérieure. Il est le cofondateur du journal congolais « La Référence Plus » où il a

été secrétaire de rédaction et puis rédacteur en chef (politique extérieure). Il est aussi le cofondateur du média congolais en ligne « Le Débout Congolais ».

Pour citer cet article : Justin M. Ndandu (Oct. 2020) «**Procès Kamerhe** : *La diaspora congolaise soutient le « renouveau de la Justice » en RDC* », Analyse n°9, Edt. Kwandika de Bamko-Cran asbl, Bruxelles.